



AVIS PUBLIC – DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE EXERCICES 2026-2027-2028

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Montréal-Est, pour les exercices financiers 2026-2027-2028, a été déposé à mon bureau le 10 septembre 2025, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessous indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le *Règlement sur les tarifs* adopté par le conseil de l'agglomération de Montréal et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande;
- Être déposée avant le 1^{er} mai suivant l'entrée en vigueur du rôle;
- Être déposée en personne à l'un des endroits suivants, du lundi au jeudi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h :

Point de service principal

255, boulevard Crémazie Est, bureau 600, Montréal, QC, H2M 1L5

Division Ouest

1868, boulevard des Sources, bureau 500, Pointe-Claire, QC, H9R 5R2

ou être expédiée par courrier recommandé à l'adresse suivante :

Direction de l'évaluation foncière, Ville de Montréal

255, boulevard Crémazie Est, bureau 600, Montréal, QC, H2M 1L5

Renseignements : 514 280-3825

DONNÉ À MONTRÉAL-EST, LE 15 SEPTEMBRE 2025

Me Olivier Pelletier
Greffier